Douai (59) : « L'Aïd sans le sacrifice [abattage illégal], c'est un peu comme un anniversaire sans gâteau »

25/09/2015 à 21h14

Comme bon nombre de musulmans pratiquants du Douaisis, Ali et sa femme Djamila (1) ont célébré ce jeudi en famille l'Aïd-el-Kébir, entre Flers-en-Escrebieux et Douai-Doriginies. **Une journée de fête qui a débuté pour eux par le sacrifice rituel d'un mouton en milieu de matinée. Une pratique que l'État considère comme illégale. Rencontre.**



Avec l'aide de son épouse, Ali a procédé hier matin au sacrifice d'un mouton, chez lui, pour fêter l'Aïd-el-kébir « comme il se doit ». […]

Le sous-préfet a pourtant rappelé que cette pratique du sacrifice était totalement illégale…

« Naturellement, j'ai bien conscience d'être hors-la-loi en

refusant d’aller à l’abattoir de Douai, mais je n’ai pas le choix. **Si je devais faire un parallèle, je dirais que fêter l’Aïd sans pratiquer le sacrifice, c’est comme fêter un anniversaire sans gâteau. Ou interdire aux gens d’aller au cimetière à la Toussaint.** Le rite du sacrifice, c’est le cœur même de la fête. […]

« **Police et préfet, tout le monde sait que des sacrifices sont pratiqués dans les foyers le jour de l’Aïd. Dans certaines villes, des bennes sont carrément installées pour récupérer les peaux…** […]. L’État perd son temps sur cette question mineure qui crée des tensions inutilement. Il doit au contraire nous aider à sortir de la clandestinité. On ne demande que ça. » […]

Source

Merci à **karcher charter**